

Mai 2021

Informations sur certaines crucifères potentiellement problématiques dans les herbages.

Les observations de certaines plantes de la famille des Brassicacées ayant un comportement invasif dans les herbages se multiplient. Ces observations semblent liées au changement climatique et notamment aux sécheresses subies ces dernières années.

Bien que non-toxiques, elles ne sont pas ou peu consommées par le bétail et prennent la place des bonnes plantes fourragères.

Parmi ces plantes, nous vous conseillons de surveiller :

- le bunias d'Orient (espèce invasive), en plaine ;
- la barbarée commune (espèce indigène), en plaine et en montagne ;
- le sisymbre officinal (espèce indigène), en plaine et, éventuellement, en montagne ;

Ces plantes sont observées principalement en pâturages, mais aussi en prairies (y compris prairies temporaires). Elles sont aussi observées le long des routes et des chemins de fer.

Bunias d'orient

Photos (FRI) : bas de la plante et inflorescence du bunias.



Nom(s) : <i>Bunias orientalis</i> ; Roquette turque ; Glattes Zackenschötchen
Plante vivace envahissante, non-indigène
Feuilles : jusqu'à 40 cm de long, profondément divisées avec un grand lobe terminal triangle allongé (« fer de lance »). Tige avec poils rouge bordeaux très foncés.
Floraison de mai à août. Pétales jaune vif, 5-6 mm
Fruit : silique ovoïde avec pointe (en « citron ») avec petites verrues vertes

Photo (FRI) : foyer de Bunias d'orient en bordure de prairie temporaire.



Cette espèce d'origine caucasienne se propage actuellement sur de vastes territoires d'Europe centrale et d'Europe de l'est. Dans les exploitations agricoles, elle envahit durablement les surfaces, devient dominante et concurrence la végétation typique de ces milieux. Du fait de son odeur désagréable, le bétail l'évite. Elle réduit la qualité fourragère, que ce soit celle du fourrage frais ou conservé. Elle n'est pas toxique cependant.

La plupart des graines ne se propagent pas très loin de la plante-mère, exceptées celles déplacées par la faune ou l'humain. Une plante de bunias d'Orient peut aussi se régénérer à partir d'un fragment de racine de seulement 1 cm de long.

Cette plante est sur la liste noire des plantes envahissantes en Suisse. D'importants foyers ont été signalés aux autorités communales de Delémont, au Canton, ainsi qu'aux CFF. La commune de Delémont et le Canton ont déjà réalisé des broyages cette année. Des foyers ont été observés aussi à Bassecourt et Courrendlin notamment.

Barbarée

Photo (J. Michaux) : tiges fleuries et feuille à aspect brillant de la barbarée.



Nom(s) : <i>Barbarea vulgaris</i> ; Herbe de Sainte-Barbe ; Gemeine Winterkresse
--

Annuelle et principalement bisannuelle, indigène.

Feuilles : généralement non divisées, aspect brillant.
--

Floraison de mai à août. Pétales jaunes, 5-8 mm

Fruit : silique 1.5-2.5 cm, quadrangulaire, ovoïde, avec pointe de 2-3 mm au bout.
--

Présente dans des pâturages ayant souffert de la sécheresse, aussi dans certaines localités en montagne (environ 1000 m), la barbarée est aussi fréquemment observée en bord de route, mais semble peu concurrentielle dans les herbages de bonne composition botanique.

La plante serait toxique si consommée en grande quantité. Elle peut provoquer des problèmes de digestion, des coliques et des inflammations des reins et des voies urinaires.

Sisymbre

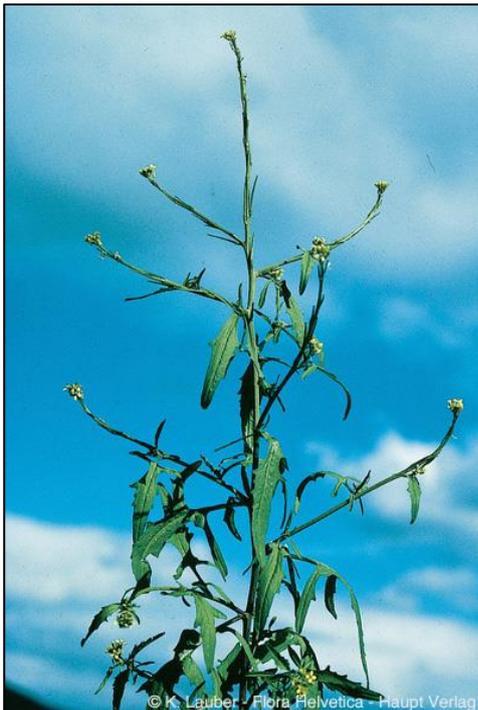


Photo (Inflo) : tige et rameaux fleuris du sisymbre.

Nom(s) : <i>Sisymbrium officinale</i> ; herbe aux chantres ; Weg-Rauke
--

Plante annuelle indigène.

Feuilles : en fer de lance très allongé, poilues des deux côtés, vert sombre, coriaces
--

Floraison de mai à août, Fleurs jaune pâle. Pétales longs de 3-4 mm.
--

Fruit : Silique cylindrique, longue de 1-1,5 cm, pubescente, appliquée à la tige.
--

Le sisymbre officinal semble poser problème dans les herbages (notamment pâturages) ayant souffert de la sécheresse.

Les tiges grêles ne sont pas consommées par le bétail. La plante n'est pas toxique.

Conseils de lutte

Lorsqu'une de ces espèces s'est établie, l'éradication est difficile. Il est donc important de lutter contre les premiers foyers.

1. **Observez vos herbages**, surtout en bordures de route/chemin de fer, et en particulier dans les zones où l'herbage subi des dégâts (sécheresse, campagnols, etc).
2. **Maintenez un couvert végétal dense** (sursemis, ressemis, utilisation en condition de sol portant, etc).
3. **Empêchez la formation de graines** :
 - L'arrachage manuel semble la méthode la plus efficace. Cependant, cette méthode peut être délicate à cause des racines qui sont longues et cassantes.
 - La fauche est aussi efficace, plusieurs passages peuvent être nécessaires. La hauteur de coupe doit être suffisamment basse pour freiner fortement la repousse. Les espèces annuelles (Barbarée et Sisymbre) y seront plus sensibles que le Bunias.
 - Pour le traitement chimique en plante par plante, aucun produit n'est homologué contre ces plantes.

Contacts et Références

Personnes de référence à la FRI :

- Pierre-André Fringeli – 032 545 56 34
- Yann-David Varennes – 032 545 56 74
- Jocelyn Altermath – 032 545 56 11
- Julien Berberat – 032 545 56 13
- Bernard Beuret – 032 545 56 16
- Tout-e collaborateur-trice de la station phytosanitaire

Documentation :

- Infoflora : <https://www.infoflora.ch/fr/>
- Fiche Bunia : https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_buni_ori_f.pdf
- Site Jean Michaux : <https://canope.ac-besancon.fr/flore/>